

**Commune de
Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme**
Rue du Comte de Flandre, 20

B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU-35403
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2.175/s.533
Annexe : /

Madame, Monsieur,

**Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Comte de Flandre, 67.
Remplacement d'une enseigne.**

En réponse à votre lettre du 7 février 2013, en référence, reçue le 13 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 février 2013.

La demande concerne une maison d'avant 1932 qui se situe dans la zone de protection de la Maison Communale de Molenbeek-Saint-Jean.

La demande vise le remplacement d'une enseigne suite au changement d'affectation du rez-de-chaussée commercial en horeca.

L'intervention projetée ne constitue pas un enjeu patrimonial spécifique pour la Maison communale. Elle ne contribue toutefois pas à la mise en valeur du bien concerné. En l'occurrence, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques et recommandations qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies :

- A.A.T.L. – D.M.S. : M. H. Lelièvre (par mail Mmes M. Vanhaelen, Mme M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. Van den Cruyce.